

Débat d'orientation budgétaire 2024

Annexes

- ✓ Tableaux d'endettement
- ✓ Plan pluriannuel d'investissement

Le débat d'orientations budgétaires est un moment important de la vie municipale. Il est par ailleurs obligatoire pour les communes comme la nôtre.

Dans cette période où l'incertitude règne toujours au niveau international avec ses répercussions nationales et locales, il nous appartient à partir de l'analyse de l'existant de réfléchir ensemble aux perspectives que nous souhaitons retenir pour notre commune dans la continuité des analyses des années précédentes, au service des habitants.

Nous avons dépassé la mi-mandat. Les objectifs fixés dans notre programme pour les trois années passées sont atteints. La situation financière est saine avec un endettement bas. Nous sommes à la croisée des chemins dans la gestion financière de notre commune. En effet, la deuxième phase devrait être consacrée à la réalisation de notre salle multiactivité. Avec un cout prévisionnel dépassant les 4 millions d'Euros HT, et 2.6 millions de subventions escomptées, cette décision est capitale car elle engage la commune sur le long terme et nous obligera à maîtriser encore plus nos frais de fonctionnement et empêchera tout autre investissement d'envergure pour de nombreuses années.

Analyse de la situation actuelle

Au niveau international

A la guerre en Ukraine est venue s'ajouter la crise au proche Orient. Cette situation augmente les zones d'incertitude, cela risque de perdurer et nul n'en connaît l'issue. Tout dérapage peut avoir des conséquences sur notre économie nationale, nos importations d'hydrocarbures, l'évolution de l'inflation et des taux des crédits.

Il semblerait que l'évolution de l'inflation au niveau mondial fasse une pause et que l'évolution des taux d'intérêts soit plutôt favorable. La France devrait parvenir à sortir progressivement de l'inflation sans récession. Il convient de rester prudent dans cet environnement changeant où les prévisions des plus grands experts sont souvent prises en défaut.

Au niveau national

La situation internationale, et particulièrement sur le plan géopolitique, influe grandement sur le niveau national.

Quelques indicateurs :

- L'inflation

Elle devrait s'établir à **4.9%** en **2023** et à **2.5%** en **2024** (sources Insee au 4 janvier 2024) avec des incertitudes très fortes sur les prix de l'énergie qui pèsent de façon importante sur nos budgets (carburants, gaz, électricité), ainsi que sur les produits alimentaires de nos cantines. Il en est de même des devis d'investissement, au regard de la flambée des coûts des matériaux. Cependant, même les meilleurs experts ne sont pas surs de la trajectoire des courbes ; l'inflation a ralenti en 2023 et cela devrait perdurer en 2024.

- La croissance

En 2023, elle est de **0.8**. Celle de 2024 s'annonce faible : **0.9**.

- L'emploi

Même si de nombreux secteurs ont des difficultés de recrutement, il est à craindre que des taux d'intérêts qui baissent mais qui restent assez hauts (tout est relatif), les impacts du coût des énergies sur les entreprises, fassent remonter les courbes de chômage, ce qui est déjà le cas en cette fin d'année 2023. Il devrait continuer de progresser jusqu'en 2025 tout en restant inférieur à 8% (source Banque de France, projection macroéconomique décembre 2023). Il faut aussi souligner la volatilité des emplois et le manque de stabilité sur les postes pourvus.

- Les salaires

Dans les différentes fonctions publiques, ils sont largement dépendants des décisions gouvernementales, des évolutions du point d'indice et des refontes éventuelles des grilles pouvant avoir un impact sur l'état de nos finances. L'ajout de 5 points d'indice, au 1^{er} janvier 2024, induit d'ores et déjà une charge supplémentaire de 29.25 € par mois et par agent, à laquelle s'ajoute le supplément de cotisations patronales CNRACL de 7.54 € par agent

Il semblerait que l'on s'oriente sur une évolution modérée des salaires sur 2024.

La revalorisation des bases d'imposition

Il sera appliqué une **augmentation de 3,9%** sur les bases de la taxe foncière (en référence à l'indice des prix à la consommation de fin novembre).

- Les taux d'intérêts

Ils se sont envolés pour atteindre les 4.5%. Fini le temps des taux très bas auxquels on aurait voulu s'habituer. Cependant, une certaine détente semble se dessiner sur les marchés internationaux et nationaux.

Au niveau de notre commune

Situation financière

Le résultat 2022 (excédent de fonctionnement) a été encore très positif : **1 469 991,19 €**. A ce jour, nous ne connaissons pas les résultats 2023.

La capacité d'autofinancement de la commune est suffisante pour rembourser la dette en capital ; par ailleurs, la capacité de désendettement est de **2.3 années**, ce niveau correspond à un endettement maîtrisé.

Quelques indicateurs : (chiffres 2022 en l'absence à ce jour des résultats 2023)

- Le ratio des charges de personnels sur le total des dépenses de fonctionnement est de **52 %** (seuil d'alerte entre 50 et 55%)
- Le taux d'épargne brut CAF brute /Produits réels de fonctionnement est de **18.6%** (situation favorable lorsque le taux est supérieur à 15%)
- Le ratio d'endettement annuité de la dette (intérêts + capital) /recettes de fonctionnement est de **0.47** (seuil d'alerte à partir de 20%)
- Le ratio d'endettement en années de CAF encours de la dette /CAF brute est de **4.38** (seuil d'alerte à partir de 8).

Nos ressources :

- la DGF qui devrait rester relativement stable
- la taxe foncière qui reste une variable d'ajustement de nos recettes mais dans un contexte de crise, il nous paraît inopportun de charger la fiscalité des ménages.
- L'augmentation, bien que très modérée, de notre population est un atout pour l'évolution de la DGF, mais nous devons satisfaire les demandes croissantes de nos habitants.

Définir notre politique de maîtrise du budget de fonctionnement

Envoyé en préfecture le 25/01/2024

Reçu en préfecture le 25/01/2024

Publié le

Berser
Levrault

ID : 015-211502679-20240118-COMMUNE_04_2024-DE

Evolution des charges de fonctionnement

L'objectif est toujours de maîtriser si possible l'évolution des charges à caractère général. Le prix de l'électricité devrait augmenter d'au moins 10%.

La pression fiscale devra rester stable si possible.

L'endettement devrait augmenter fortement dès 2024 avec le début des travaux et la réalisation de la grande salle multiactivité. Une charge nouvelle de 280 000 € est à prévoir en année pleine ; au vu des 3 millions d'emprunts que nous devons réaliser pour son financement.

Cependant, la fin des remboursements d'emprunts sur la mairie, sur 2024, représente près de 70 000 € (cf. **tableau d'endettement**).

Les charges de personnels :

Elles dépendront des hausses des cotisations éventuelles, de l'augmentation du point et de l'impact du GVT (Glissement Vieillesse Technicité). Les effectifs devraient rester stables (50 agents). Il est à noter que sur 2023, nous avons procédé à une revalorisation significative du régime indemnitaire afin de garantir aux employés de la commune leur pouvoir d'achat et de fidéliser notre personnel dans un contexte où les compétences sont rares et où la mobilité est rentrée dans les habitudes. Il a par ailleurs été instauré une participation à la couverture prévoyance (7 €/mois) et à la complémentaire santé (10 €/mois)

La fiscalité

Des taux stables sont souhaitables en dehors de l'évolution des bases. C'est un objectif que l'on doit poursuivre, au vu de la crise économique et du contexte inflationniste partiellement corrigé par l'augmentation des retraites et des pensions.

Nos ressources

- La DGF devrait rester relativement stable
- La taxe foncière qui reste une variable d'ajustement de nos recettes mais dans un contexte de faible augmentation des salaires et des pensions, nous ferons le choix de ne pas augmenter le taux communal.
- L'augmentation modérée de notre population reste un petit atout pour l'évolution de la DGF, mais nous devons satisfaire les demandes croissantes de nos habitants.

Au cours de ces dernières années, **des projets d'investissements** importants ont été menés à leur terme :

- Réseau routier

Aménagement de l'avenue de la république, avenue de la paix, avenue des frères Pélissier, chemins de Reyt, Caumont, Antuejouis, Lescudilier...

- Sécurisation du secteur de l'église du bourg, trottoirs avenue Antonin Magne (Bex), cheminements piétonniers Espinat / Foulan ; poursuite de la mise aux normes PMR (personne à mobilité réduite) des bâtiments administratifs

- Équipements structurants : école du Bex, maison de santé, micro-crèche, locaux administratifs du centre social, création de l'agence postale communale, création d'un bar-tabac-journaux.

Aménagement de la place commerciale et celle de l'église, aire de jeux parc « maison Delrieu »

- Renouvellement important du parc de véhicules pour les services techniques, camion, véhicules utilitaires, tondeuses auto portées, divers petits équipements nécessaires à l'accomplissement des tâches d'entretien. La livraison d'un tracto pelle est prévue en février 2024 (budget 2023).

- Réfections par nos agents des logements loués par la commune et création de toilettes publiques,

- Divers aménagements dans les écoles

- Achats fonciers de :

- o bois forêt de Branviel

- un terrain jouxtant l'école des volcans suite à un achat. Cet achat s'imposait pour une vision d'avenir de notre école et un investissement financier important sans retour immédiat. Terrain en pied de la décharge de Branviel qui a permis la réhabilitation du réseau eaux usées endommagé.

- Aménagement de la médiathèque prévu et financé sur 2023 qui a pris du retard et verra sa finalisation en 2024, dossier sur lequel nous avons obtenu de la DETR au titre de 2022 (46 545 €) et des fonds européens FEADER (84 786 €). Projet mené conjointement avec CANTAL HABITAT pour la création de logements sociaux locatifs à l'étage.

L'investissement

Il est établi de manière pluri annuelle et étalé sur le temps en fonction de nos ressources dégagées, sur notre capacité d'autofinancement en vue de contenir l'endettement, et des possibilités de subventions.

Les investissements de cette deuxième partie du mandat porteront en grande partie sur la réalisation de la grande salle mais devront tenir compte :

- Des résultats 2023 (non connus à ce jour). Ils devront couvrir nos remboursements et les frais de fonctionnement de cette future salle dès 2024. Nous avons réalisé, dans le cadre de Petites Villes de Demain, un audit qui devrait faciliter cette prise en charge des frais de fonctionnement et l'optimisation des recettes éventuelles.
- De l'obtention de subventions conséquentes. Le montant de 1.6 millions d'Euros est aujourd'hui notifié par l'Etat, la Région, le Département, la CABA et l'ADEME (géothermie). Nous sommes dans l'attente de l'officialisation de l'aide de l'Europe (FEDER)
- De l'évolution des taux d'emprunts qui serait plutôt à la détente
- Du résultat des appels d'offres qui est cependant décevant. En effet dans le contexte actuel, nous subissons l'explosion des coûts prévisionnels, parfois difficilement explicables.

La création de voies douces,

Une troisième tranche de voies douces est à réaliser début 2024 sur le secteur du Bex, entre le carrefour de Plantade et la sablière, avenue Louison Bobet (prévue au budget 2023) et retardée en raison du choix d'enfouissement des réseaux secs complété de la réhabilitation des réseaux d'eau potable et des branchements par la CABA.

Une quatrième tranche, avenue de la Liberté (entre le pont du Méricain et l'entrée de la zone artisanale vers la forêt de Branviel) serait programmée sur 2024 en fonction des résultats 2023. Une demande de subvention DETR et DSIL est en cours pour ce projet.

Les travaux d'entretien des voiries resteront toujours d'actualité. En effet, si les gros travaux structurants ont été réalisés sur les deux derniers mandats, l'entretien de nos 120 kilomètres de voiries communales (un des réseaux le plus important du département) nécessite un entretien constant et régulier si on veut conserver un état correct du réseau.

Un budget minimum de 250 000 € par an paraît incontournable si on ne veut pas prendre le risque de décrochage, ce qui entraînerait des investissements nécessaires bien supérieurs à moyen et long terme

Naturellement, l'entretien des bâtiments communaux, écoles, l'entretien et la poursuite du renouvellement des véhicules seront aussi à prendre en compte en fonction des besoins et de nos possibilités financières.

La rénovation de la couverture du DOJO associée à une amélioration de l'isolation thermique sera réalisée en 2024 (budget 2023); retard pris en raison de nécessité d'études préalables permettant de solliciter des subventions.

Une demande de subvention Fonds vert est en cours pour ce projet.

Le remplacement des luminaires par des leds afin de réduire la consommation électrique de l'éclairage public est terminé en janvier 2024 et devrait participer à la maîtrise de nos dépenses

Envoyé en préfecture le 25/01/2024
Reçu en préfecture le 25/01/2024
Publié le
ID : 015-211502679-20240118-COMMUNE_04_2024-DE



Plan Pluriannuel d'Investissement 2021-2026

Envoyé en préfecture le 25/01/2024

Reçu en préfecture le 25/01/2024

Publié le 2025

Berger
Levrault

ID : 015-211502679-20240118-COMMUNE_04_2024-DE

	2022	2023	2024		
Cimetiere Bex	30 000,00 €		15 000,00 €		
Place église + enclos Delrieu	200 000,00 €		6 500,00 €		
Véhicule service technique	30 000,00 €	30 000,00 €	130 000,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €
Achat foncier école ytrac/Charrere	100 000,00 €				
Travaux voirie	150 000,00 €	150 000,00 €	250 000,00 €	250 000,00 €	250 000,00 €
Pluvial	50 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €
Eclairage public	25 000,00 €	200 000,00 €	25 000,00 €	25 000,00 €	25 000,00 €
Panneau lumineux Espinat	20 000,00 €				
Entretien patrimoine	80 000,00 €	80 000,00 €	80 000,00 €	80 000,00 €	80 000,00 €
Réseau incendie	7 000,00 €	7 000,00 €	7 000,00 €	7 000,00 €	7 000,00 €
Divers écoles	20 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €
Divers TAP ALAE	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
Divers service technique	4 000,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €
Divers service administratif	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €
Divers bibliothèque	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
Divers cantines	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €
TOTAL projets récurrents	728 000,00 €	553 000,00 €	599 500,00 €	493 000,00 €	478 000,00 €
Salle multi activités	100 000,00 €	400 000,00 €	2 500 000,00 €	3 500 000,00 €	
Voies douces et sécurisations	170 000,00 €	50 000,00 €	260 000,00 €	200 000,00 €	50 000,00 €
Médiathèque + mobilier	220 000,00 €		10 000,00 €		
Rénovation énergétique bâtiments			100 000,00 €	250 000,00 €	150 000,00 €
TOTAL nouveaux projets	490 000,00 €	450 000,00 €	2 870 000,00 €	3 950 000,00 €	200 000,00 €
TOTAL GENERAL	1 218 000,00 €	1 003 000,00 €	3 469 500,00 €	4 443 000,00 €	678 000,00 €

ENDETTEMENT PLURIANNUEL DES EMPRUNTS à compter de l'exercice 2023

Budget BUDGET COMMUNAL

Code emprunt	Objet de l'emprunt	Annuités											
		2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032		
0301	Mairie	64 329,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0703	Investissements	2 294,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1001	Voirie et investissement divers	42 863,30	41 645,53	40 427,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1301	Ecole du bourg	34 556,31	34 556,31	34 556,31	34 556,31	34 556,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1302	Restaurant scol. et école matern.	34 618,37	34 618,37	34 618,37	34 618,37	34 444,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1304	Extension et restauration de l'école du bourg	17 007,04	17 007,04	17 007,04	17 007,04	17 007,04	16 906,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1501	Financement investissements divers	15 533,68	15 533,68	15 533,68	15 533,68	15 533,68	15 533,68	15 533,68	15 533,68	11 650,26	0,00	0,00	0,00
1601	Financement des investissements	29 807,00	29 807,00	29 807,00	29 807,00	29 807,00	29 807,00	29 807,00	29 807,00	29 807,00	22 355,43	0,00	0,00
1701	Construction micro-crèche et local administratif centre	32 995,64	32 995,64	32 995,64	32 995,64	32 995,64	32 995,64	32 995,64	32 995,64	32 995,64	32 995,64	32 995,64	32 995,64
1801	Financement de divers investissements	26 062,04	26 062,04	26 062,04	26 062,04	26 062,04	26 062,04	26 062,04	26 062,04	26 062,04	26 062,04	26 062,04	26 062,04



Budget BUDGET COMMUNAL

Code emprunt	Objet de l'emprunt	Annuités										
		2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	
1901	Financement de divers investissements	7 909,52	7 909,52	7 909,52	7 909,52	7 909,52	7 909,52	7 909,52	7 909,52	7 909,52	7 909,52	7 909,52
2101	Financement de divers investissements	10 346,92	10 346,92	10 346,92	10 346,92	10 346,92	10 346,92	10 346,92	10 346,92	10 346,92	10 346,92	10 346,92
2201	Financement investissements divers	22 973,08	22 973,08	22 973,08	22 973,08	22 973,08	22 973,08	22 973,08	22 973,08	22 973,08	22 973,08	22 973,08
Total budget BUDGET COMMUNAL		341 296,95	273 455,13	272 237,34	231 809,60	231 635,45	162 534,56	145 627,88	141 744,46	122 642,63	100 286,97	

Envoyé en préfecture le 25/01/2024

Reçu en préfecture le 25/01/2024

Publié le

ID : 015-211502679-20240118-COMMUNE_04_2024-DE

Budget BUDGET MAISON DE SANTE ET GENDAR

Code emprunt	Objet de l'emprunt	Annuités										
		2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	
1101	Gendarmerie	13 632,00	13 632,00	13 632,00	10 224,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1102	Gendarmerie	67 048,52	67 048,52	67 048,52	67 048,52	67 048,52	67 048,52	67 048,52	67 048,52	67 048,52	67 048,52	67 048,52
1602	Construction Maison de Santé	37 811,96	37 811,96	37 811,96	37 811,96	37 811,96	37 811,96	37 811,96	37 811,96	37 811,96	28 398,29	0,00
Total budget BUDGET MAISON DE SANTE ET GENDARMERIE		118 492,48	118 492,48	118 492,48	115 084,48	104 860,48	104 860,48	104 860,48	104 860,48	104 860,48	95 446,81	67 048,52

Envoyé en préfecture le 25/01/2024

Reçu en préfecture le 25/01/2024

Publié le

ID : 015-211502679-20240118-COMMUNE_04_2024-DE



Page 1 sur 3

Endettement pluriannuel par emprunt

DTEPLURIANNUELPREMPRUNT

Date : 07/11/2023 9:38

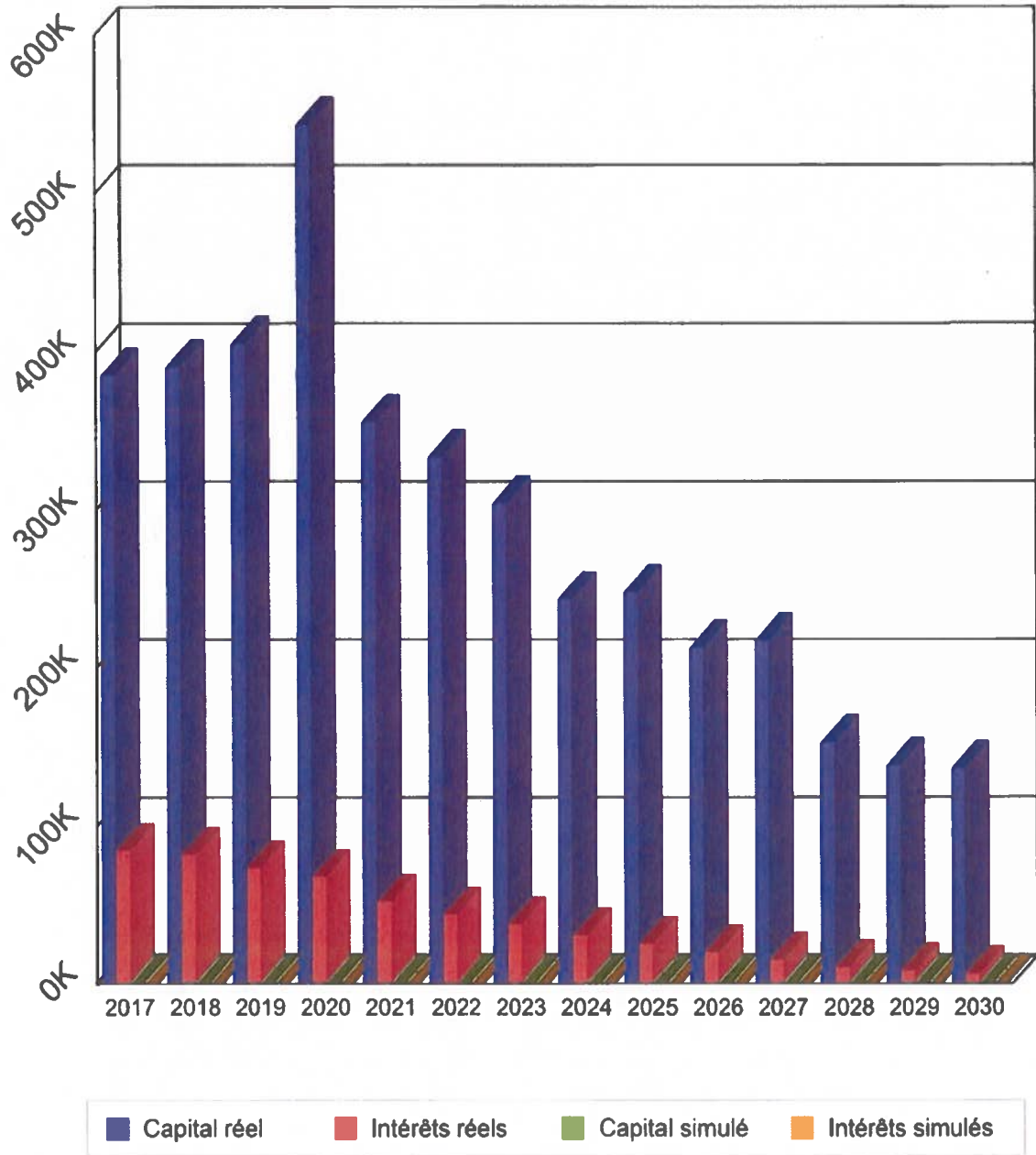
Endettement pluriannuel**YTRAC - VILLE d' Y T R A C**

Budget : COM - Période : du 01/01/2017 au 31/12/2030 - Sans prise en compte des emprunts simulés.

BUDGET COMMUNAL

Exercice	Annuité	Intérêts	Capital	Frais TTC	Commissions TTC	Capital restant d0
2017	468 831,62 €	84 053,78 €	384 777,84 €	0,00 €	0,00 €	2 914 294,31 €
2018	471 152,43 €	81 133,26 €	390 019,17 €	0,00 €	0,00 €	2 979 516,47 €
2019	477 704,65 €	72 913,45 €	404 791,20 €	0,00 €	0,00 €	2 939 497,30 €
2020	610 473,46 €	67 179,72 €	543 293,74 €	0,00 €	0,00 €	2 843 441,36 €
2021	406 783,15 €	51 662,75 €	355 120,40 €	0,00 €	0,00 €	2 300 147,62 €
2022	376 530,85 €	43 553,50 €	332 977,35 €	0,00 €	0,00 €	2 095 027,22 €
2023	341 296,95 €	37 455,28 €	303 841,67 €	0,00 €	0,00 €	2 180 049,87 €
2024	273 455,13 €	30 519,09 €	242 936,04 €	0,00 €	0,00 €	1 876 208,20 €
2025	272 237,34 €	24 926,52 €	247 310,82 €	0,00 €	0,00 €	1 633 272,16 €
2026	231 809,60 €	19 668,91 €	212 140,69 €	0,00 €	0,00 €	1 385 961,34 €
2027	231 635,45 €	15 045,44 €	216 590,01 €	0,00 €	0,00 €	1 173 820,65 €
2028	162 534,56 €	10 297,80 €	152 236,76 €	0,00 €	0,00 €	957 230,64 €
2029	145 627,88 €	7 975,36 €	137 652,52 €	0,00 €	0,00 €	804 993,88 €
2030	141 744,46 €	6 175,22 €	135 569,24 €	0,00 €	0,00 €	667 341,36 €

Diagramme de remboursement



Envoyé en préfecture le 25/01/2024

Reçu en préfecture le 25/01/2024

Publié le



ID : 015-211502679-20240118-COMMUNE_04_2024-DE